



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 3 février 2012

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

| | |
|------|---|
| 01-5 | LIAISON COMBES / RD 35 – PARCELLES DR 19 POUR 39m2 ENVIRON – ACQUISITION A TITRE ONEREUX D'UNE PARCELLE DE TERRAIN PROPRIETE LE BARON/DOTTA |
|------|---|

Effectivement, la réalisation d'une voie nouvelle dans le quartier des Combes nous semble être une bonne chose. L'urbanisation de ce quartier appelle les infrastructures publiques qui rendent la vie des gens plus facile.

Mais je le dirai de cette façon : pas à n'importe quel prix !

-Premièrement, vous dérogez à la sacro-sainte règle : on n'achète pas au-dessus de l'estimation des domaines, bien sûr ce n'est que 1 000 € de plus mais adieu les grands principes.
40 000 € pour 39m2 qui sert de décharge à ciel ouvert !

-Deuxièmement, le coût des travaux est bien-sûr à la charge des contribuables : 70 000 € !

-Troisièmement, le propriétaire demande de se raccorder au réseau d'eau pluviale de la ville !
Sans réponse de vos services, je pense que cela aussi va être payé par la commune.

Il y a deux poids et deux mesures avec d'autres cessions de terrain et j'ai du mal à saisir pourquoi ?